

par la possibilité d'une coopération en matière de pêche. C'est pourquoi j'attends avec impatience de connaître les possibilités qui permettront une collaboration économique et commerciale en ce domaine.

J'espère que le Comité fera montre de pragmatisme et de réalisme dans les discussions nécessaires à la mise en marche des programmes de travail acceptés aujourd'hui. Aucune des deux parties n'a jamais vu dans cet accord une sorte de panacée qui, du jour au lendemain, transformerait nos relations économiques; mais s'il est sage de ne pas se montrer trop optimiste, il ne faut pas non plus mitiger notre volonté de réussir. Je suis donc comme vous de l'avis qu'au cours de la première année les efforts du Comité devront être principalement axés sur un nombre limité de secteurs. Cette restriction ne doit aucunement diminuer les efforts exigés des intéressés, ni être sous-estimée. S'ils sont bien orientés, les travaux des deux premières années serviront à mettre en place des fondations solides qui nous permettront de progresser sûrement, à partir de débuts modestes, vers des formes de coopération plus ambitieuses. En procédant ainsi, j'ai confiance de voir nos efforts couronnés de succès.

En terminant, je tiens, Monsieur Ortoli, à vous exprimer, ainsi qu'à votre collègue, Sir Christopher Soames, mes sincères remerciements pour l'appui personnel que vous avez toujours accordé à nos efforts communs visant à établir des liens économiques plus étroits et plus solides entre le Canada et la Communauté. Vous pouvez être assuré que nous sommes pleinement conscients de la collaboration et de l'attitude accueillante dont vous avez fait preuve à l'égard de nos relations. Merci.

---

S/C